



Offre Opérateur Push SMS (OPS) Version V2.0 – applicable au 15 Décembre 2016

ANNEXE 2 - CONDITIONS FINANCIERES

EXPLOITATION DES NUMEROS COURTS

FRAIS DE MODIFICATION ET DE MISE EN SERVICE

FRAIS TECHNIQUES	Montant unique en EURO (HT)
Mise en Service d'un numéro court (par n° court)	280
Modification du débit (par n° court)	150
Autres modifications (changement d'adresse IP, résiliation, fermeture)	150

FRAIS ADMINISTRATIFS	Montant unique en EURO (HT)
Mise en Service d'un numéro court (par n° court)	300

FRAIS MENSUELS

PAR N° COURT (1)	Montant mensuel en EURO (HT)
Par numéro court [1 à 20 numéros courts]	150
Par numéro court [à partir du 21 ^{ème} numéro court]	500

(1) Ces frais mensuels incluent un débit standard monitoré à 10 Opérations / s



PAR N° COURT (SMS Vert ou SMS de Géo Présence) (2) (3) (4)	Montant mensuel en EURO (HT)
Par numéro court [1 à 10 numéros courts par tranche 34ABC ou 35ABC]	150
Par numéro court [à partir du 10^{ème} numéro court]	500

(2) Ces frais mensuels incluent un débit standard monitoré à 10 Opérations / s.

(3) Ce prix est indépendant du prix mensuel appliqué par numéro court détenu dans le cadre de l'offre Opérateur Push SMS.

(4) Pour chacune de ces deux catégories, le Cocontractant bénéficie de 10 Numéros Courts à 150€ mensuels en plus du quota de 20 Numéros Courts disponibles à 150€ par mois.

FACTURATION DES SMS-MT (1)

	Montant unitaire en EURO (HT)
par SMS- MT	0,030

(1) Le nombre Total de SMS-MT Facturés est la somme des SMS-MT acheminés via l'ensemble des numéros courts associés au Contrat. Les SMS-MT comptabilisés sont les SMS-MT remis à l'Utilisateur.

FACTURATION DES SMS-MO Verts (1)

	Montant unitaire en EURO (HT)
par SMS- MO	0,030

(1) Le nombre Total de SMS-MO facturés est la somme des SMS-MO reçus pour l'ensemble des numéros courts associés au Contrat. Les SMS-MO comptabilisés sont les SMS-MO remis par l'Utilisateur.

OPTIONS HAUTS DEBITS

	frais fixe	frais variables
	Montant mensuel en EURO (HT)	Montant acte en EURO (HT)
Hauts Débits (20 sms /s) (1)	800 	
Hauts Débits (50 sms /s) (2) 	1600	
Hauts Débits (100 sms /s) (3) 	2500	
Hauts Débits (150 sms /s) (4) 	3000	
Qualification de base	200 (5)	0,01 (6)

(1) Abonnement de un (1) mois calendaire facturé mensuellement par Numéro Court, permettant de bénéficier de 20 Opérations / s.
Par ailleurs toute demande de débit supérieur à 20 sms/s sera soumise à devis.

(2) Abonnement de un (1) mois calendaire facturé mensuellement par Numéro Court permettant de bénéficier de 50 Opérations / s.

(3) Abonnement de un (1) mois calendaire facturé mensuellement par Numéro Court permettant de bénéficier de 100 Opérations / s.

(4) Abonnement de un (1) mois calendaire facturé mensuellement par Numéro Court permettant de bénéficier de 150 Opérations / s.

(5) Abonnement de un (1) mois calendaire facturé mensuellement par raison sociale, permettant de bénéficier d'un accès à l'extranet de qualification de base en mode non aliasé.

(6) Par MSISDN qualifié.



Facturation relative à l'option Modification OAdC

	Montant unitaire en EURO (HT)
Par numéro court avec option Modification OAdC (1)	150
Frais d'activation et de désactivation de l'option Modification OADC	280

(1) Facturation mensuelle dont le montant est indépendant du prix mensuel facturé par numéro court détenu dans le cadre de l'offre Opérateur Push SMS.

AUTRES FRAIS

	Montant par modification EURO (HT)	Description
Changement administratif	0	- modification de raison sociale, de nom commercial, de représentant légal, d'adresse de facturation, ou de coordonnées du service client
Suspension provisoire		Seuls les frais mensuels sont dus pendant toute la période de suspension